

**Célébration officielle à l'occasion de la remise en service de Bieudron, le 60e anniversaire de Grande Dixence SA, ainsi que l'inauguration d'un nouveau pavillon d'information et circuit de visite à travers les centrales de Nendaz et Bieudron, 30.04 2010**

**Discours de M. Jean-Michel Cina, Chef du Département de l'Economie, de l'Energie et du Territoire du Canton du Valais**  
*Seule la parole prononcée fait foi.*

Monsieur le Président de Grande Dixence et Président d'Alpiq,  
Monsieur le Vice-Président de Grande Dixence et Président de l'AES,  
Messieurs les Directeurs,  
Mesdames, Messieurs les représentants des autorités fédérales, cantonales et communales,  
Mesdames et Messieurs les invités,

Participer aujourd'hui, en tant que Chef du Département valaisan de l'Energie, à cette cérémonie est pour moi un très grand honneur. Ce jour de célébration est en effet, et à triple titre, un moment important pour notre canton.

Fêter le 60ème anniversaire d'une entreprise est toujours un moment de joie, mais fêter celui d'une entreprise comme Grande Dixence SA qui, nous le savons tous, et mes concitoyens avec moi, fait presque partie à part entière de l'identité historique de notre canton, est un symbole particulièrement marquant. Je suis en outre heureux aujourd'hui de pouvoir célébrer en même temps l'inauguration et l'embellissement d'un lieu fort de la présence de cette entreprise, un lieu d'ouverture envers le public, un lieu de réappropriation en quelque sorte.

Surtout, Mesdames et Messieurs, c'est aujourd'hui que nous assistons ensemble à la remise en service de Bieudron.

Vous le savez, le 12 décembre 2000 restera dans l'histoire de notre canton comme un jour de tristesse, une page noire dans l'utilisation des forces hydrauliques en Valais. La catastrophe humaine et matérielle provoquée par la destruction sous la pression de l'eau d'une partie du puits blindé de l'aménagement Cleuson-Dixence est gravée dans les mémoires : que les victimes de cette tragédie soient ici encore une fois honorées.

Depuis, pourtant, les traces extérieures ont été effacées, la région remaniée et replantée. Le projet de reconstruction a pris son essor, accompagné tout au long de sa procédure par nos services, comme par les communes et autorités fédérales concernées.

Nous voici donc aujourd'hui au bout d'années de travaux, d'efforts consentis, d'attention portée à chaque détail. Le résultat est un signal d'espoir et une vraie renaissance.

Et ceci s'inscrit pleinement dans une constatation toujours plus pertinente : aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, c'est également à une véritable renaissance de la force hydraulique que nous assistons.

Pensons seulement au projet de pompage-turbinage de „Nant de Drance“, porté principalement par votre société Alpiq, ou à d'autres projets importants, en cours d'étude ou de planification sur le Rhône, comme le projet Rhôdix, ou ceux de Massongex-Bex, Lavey plus et Gletsch Oberwald. Sans oublier bien entendu les petites centrales hydrauliques, dont les projets fleurissent. Que de bonnes nouvelles pour une énergie dont le potentiel à la fois quantitatif et qualitatif n'est plus à démontrer.

Pourtant, l'utilisation de cette énergie est aussi liée à de nombreuses conditions et obligations.

La loi fédérale sur la protection des eaux de 1991 prévoit entre autre que les cours d'eau faisant l'objet de captages soient assainis. Les mesures correspondantes doivent être exécutées jusqu'en 2012, nous nous y attelons.

C'est aussi dans ce sens que la Conférence des Cantons alpins a soutenu le contre-projet indirect à l'initiative extrême „Eaux vivantes“.

Enfin, le retour des concessions de droits d'eau constitue un thème de la plus haute importance pour notre canton. En effet, même si les grandes échéances ne tomberont que dans environ 30 ans, l'introduction d'un nouvel article dans la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques autorise le renouvellement par anticipation d'une concession.

Nous devons donc envisager à temps cette problématique dans son ensemble et de façon globale. De vraies réflexions autour des défis qui en résultent doivent être menées. A l'évidence, le Valais devrait à l'avenir considérer la production et la commercialisation de l'électricité produite à partir de la force hydraulique comme l'un des piliers principaux de son économie. Pour y parvenir, il faut s'en donner les moyens, par une politique et une stratégie claires. Nous nous y employons !

Rendons encore un dernier hommage à l'alerte sexagénaire et que la fête soit belle !